# l'école du collectif et de la Création

Maison de la Musique

## SAISON 2021-2022

Afin d'organiser les inscriptions dans le respect des mesures sanitaires, merci de remplir le **bulletin en ligne disponible sur le site de la 4CPS**. **Un rendez-vous, vous sera attribué pour finaliser l'inscription administrative sur les créneaux ci-dessous :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| > Jeudi 26 août | 17h - 20h à Sillé [1] | > Mardi 31 août | 17h - 20h à Conlie [2] |
| > Ven. 27 août | 17h - 20h à Conlie [2] | > Mer. 1er sept. | 17h - 20h à Sillé [1] |
| > Lundi 30 août | 17h - 20h à Sillé [1] | Jeudi 2 sept. | 17h - 20h à Conlie [2] |

[1] : Maison de la Musique, Sillé-le-Guillaume - [2] : Pôle intercommunal, Conlie

4CPS

**Maison de la Musique de la 4CPS**
489 route Paul Scarron - **72140 Sillé le Guillaume**

**02 43 20 05 09**
**06 31 68 22 11**

**www.musique.4cps.org**

**maison.musique@4cps.org**

# Le mot du VICE-PRÉSIDENT

Cette saison "COVID" n'a pas été simple à gérer, ni pour l'équipe enseignante ni pour les élèves. Je remercie au nom de la 4CPS tous les acteurs qui ont su faire preuve de patience et d'adaptabilité pour maintenir le fonctionnement de la Maison de la Musique avec un profond sentiment de frustration et le désir farouche de pouvoir à nouveau répondre aux attentes des habitants qui souhaitent pratiquer la musique sous toutes ses formes, instrumentale ou vocale.

Nous avons tous l'espoir de pouvoir démarrer la saison prochaine dans des conditions moins contraignantes, avec un effort supplémentaire en direction des établissements scolaires.

**Avec le soutien du conseil communautaire, la Maison de la Musique termine cette saison bien compliquée à gérer avec quelques belles manifestations enfin autorisées et vous attend à la rentrée prochaine avec un grand enthousiasme et l'envie, encore plus forte, de partager enfin librement la passion de la musique.**

**Avec tout mon soutien et toute ma gratitude.**

**Hugues BOMBLED,**
***Vice-Président en charge en charge des équipements Culturels et Sportifs***

Afin de faciliter l'accès aux activités, la Maison de la Musique propose 2 "annexes" sur Conlie :

- deux salles de formation musicale et de cours individuels au 13 rue de Neuvy *(à côté de la médiathèque)*
- une salle au 22 rue du Docteur Repin *(à côté de l'école primaire)*, pour certains cours d'instrument.

## Le mot du **DIRECTEUR**

Si l'an passé, à la même époque, nous considérions la crise sanitaire *derrière nous*, nous avons été bien déçus : celle-ci a de nouveau ravagé l'année scolaire 2020/21, au travers des confinements qui nous ont obligé à basculer les cours dans le fameux "enseignement à distance" en interdisant l'école aux adultes pendant plus de 6 mois et en annulant toute représentation publique avant le mois de juin... A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons peu de visibilité sur la rentrée de septembre, en particulier en termes de restrictions sanitaires. Nous pouvons seulement **réaffirmer notre volonté, partagée par toute l'équipe, de transmettre notre passion,** au travers d'un projet pédagogique axé sur la pratique collective et les projets artistiques, donnant la part belle à la création et à la représentation publique ... avant tout en "présentiel", donc !

Cette année de crise nous a permis de mieux envisager les limites de l'enseignement artistique "à distance". Pour autant, nous continuerons de **développer l'utilisation des outils numériques à l'école**, utiles en complément des pratiques pédagogiques "classiques", et de faire monter en compétence élèves et enseignants. Notons au passage qu'un logiciel d'administration de l'école sera implémenté au cours de l'année et permettra aux usagers un accès direct à certaines informations ainsi qu'une gestion plus facile.

**Nous tenons enfin à saluer la compréhension et l'engagement des nouveaux élus de la collectivité** qui ont su nous accompagner tout au long de cette crise, en particulier notre vice-président au équipements culturels et sportifs, M Hugues BOMBLED et notre présidente Mme Valérie RADOU ; Leur soutien n'a jamais fait défaut.

Il nous reste à espérer que cette nouvelle année qui s'annonce pourra se dérouler sans trop d'encombres et que nous parviendrons à réaliser notre vœu premier : **partager avec vous le plaisir de jouer ensemble !**

**Bruno Michel**
***Directeur de la Maison de la Musique***

## Équipe **PÉDAGOGIQUE**

**Bruno MICHEL :**
*direction, guitare électrique, musiques actuelles*

**Osmany DAISSON NORDET :**
*guitare classique, basse,*

**Marcel LAMBERT :** *piano, synthétiseur, accordéon*

**Nathalie TROTTIN :**
*flûte, éveil musical,*

**Antoine HERVE :**
*Initiation, musiques actuelles et interventions scolaires*

**Frédéric GUILBERT :**
*piano, trombone, tuba*

**Piéric LE TEISSIER :**
*batterie, percussions*

**Claude DUTERTRE :**
*trompette*

**Anne MUT :**
*violon, piano*

**Elie NOURRY :** *saxophone, formation musicale*

**Fabien BOURRAT :**
*clarinette*

**Jean François LE COZ :**
*accordéon diatonique, musiques celtiques*

**Frédérique POSLANIEC :**
*chant*

## Pour les **ENFANTS**

**Éveil musical** *(4 / 6 ans) :*
***Atelier collectif d' 1 heure hebdomadaire.***

Écouter, chanter, danser, jouer, frapper, souffler, etc. dans une approche ludique de **découverte du monde sonore.**

**Initiation** *(débutants de 7 à 10 ans)* : ***Atelier collectif d'1 heure hebdomadaire***

**Accueille les débutants pour leur permettre de s'initier aux pratiques de base** et d'opérer **un choix d'instrument** en vue de leur insertion dans le cursus classique ou musiques actuelles.

**Cycle découverte *(optionnel)* :**
**Initiation + découverte instrumentale**

Pour faciliter le **choix d'instrument**, l'Initiation peut être couplée avec un **"Cycle Découverte"** qui permet à l'élève d'essayer 4 instruments dans l'année.

## Pour les **JEUNES & ADU**

**CURSUS =**
**Formation Musicale**
*(1h à 1h30 en collectif)*
**+**
**Apprentissage Instrumental**
*(30 à 45 mn en individuel)*
**+**
**Orchestre**
*(1h à 1h30 en collectif)*

**Formation Musicale "classique" (FM)** :
*À partir de 8 ans,*
***Cours collectif d' 1 heure hebdomadaire (1h30 en cycle 2),***

Pour piano, guitare, flûte, violon, clarinette, saxophone, cuivres, accordéon chromatique (ou tout instrument pour les moins de 11 ans).

Le cours se déroule en partie **avec les instruments** et en partie sur des **pratiques vocales et corporelles** qui permettent d'acquérir les compétences **mélodiques et rythmiques**, les éléments de **langage et de culture musicale** et de fixer les **modes de symbolisation** sur partitions (**solfège**).

*4 niveaux (dont 1 "adulte") sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de l'élève.*

## LTES

Pour les élèves mineurs, l'inscription en " Formation Musicale " (FM, FMA ou FMT) est obligatoire pour accéder à l'apprentissage instrumental.

Le cursus d'apprentissage se déploie sur 2 "cycles" de 3 à 5 ans chacun, aboutissant à des évaluations organisées autour des projets artistiques annuels et d'un Conseil des professeurs.

**Formation "Musiques Actuelles" (FMA)** :

*À partir de 11 ans,*

***Cours collectif d' 1 h à 1 h 30 hebdomadaire,***

Pour batterie, basse, guitare électrique, synthétiseur, claviers, chant, accordéon

Le cours se déroule sous forme de répétition instrumentale du groupe dans l'objectif de **la scène, la création, la maîtrise des différents matériels, l'émergence d'un projet collectif autonome.** Les partitions, tablatures et grilles peuvent être utilisées dans la mesure où un temps d'**apprentissage de la codification** est mis à profit au cours de la séance. On y étudie aussi les éléments de langage et de culture musicale partie prenant dans les musiques actuelles.

*4 niveaux (dont 1 "adulte") sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de l'élève*

**Formation "Musiques Traditionnelles " (FMT)** :

*À partir de 11 ans, tous instruments,*

***Cours collectif de 2 h tous les 15 jours,***

Découverte et mise en place d'un répertoire de **musiques celtiques " à danser".**

**Apprentissage instrumental**

*âge pour débuter variable en fonction de l'instrument,*

***Cours individuel d' 1/2 heure hebdomadaire (45 mn en cycle 2)***

***ou semi collectif (2 à 3 élèves) d'1 heure hebdomadaire***

*Instruments proposés :*

Guitare, piano, violon, flûte, clarinette, saxo, trompette, trombone, tuba, contrebasse, accordéon chromatique. batterie, guitares électrique ou acoustique, basse électrique, synthétiseur, chant, accordéon diatonique.

# Les ateliers de PRATIQUES COLLECTIVES

**« Le Grand Ensemble »** *sous la direction de Bruno Michel, 1h30 le mercredi après-midi*

**Expression vocale adulte :**
*Frédérique Poslaniec*

*Cours collectif, un mercredi par mois de 19h30 à 21h30.*

**Ensemble de flûtes :**
*Nathalie Trottin*

**Ensemble de guitares :**
*Osmany Daisson Nordet*

**Ensemble de cuivres :**
*Claude Dutertre & Frédéric Guilbert*

*Ouvert aux élèves des classes instrumentales, 1 heure hebdomadaire (jour/ heure à déterminer)*

**Atelier de pratique amateur adulte** *(sous réserve d'inscription)*

*1 heure hebdomadaire en collectif*
*En fonction des projets ou désirs des inscrits : musiques actuelles, jazz, variétés ...*

La pratique musicale en orchestre ou en groupe est un des aspects principaux de l'apprentissage... et l'objectif premier du musicien ! Au-delà des cours de FM et FMA qui permettent aux élèves de s'initier et se perfectionner au jeu collectif, nous proposons plusieurs ateliers pour compléter notre offre, en particulier en direction des jeunes confirmés et des adultes. Ces ateliers sont accessibles gratuitement aux élèves inscrits en "cursus" :

# Des manifestations CULTURELLES

En étroite collaboration avec les acteurs locaux, la Maison de la Musique propose tout au long de l'année une série de **rendez-vous musicaux**, permettant aux élèves et aux habitants de montrer leurs réalisations, de rencontrer des artistes de qualité, de s'enrichir culturellement : **Concerts, auditions trimestrielles, stages et master-class.**

La participation à ces manifestations constitue un élément incontournable de l'apprentissage musical.

## En collaboration avec L'ÉDUCATION NATIONALE

**Conformément aux missions d'un établissement d'enseignement artistique, la Maison de la Musique est partie prenante dans des dispositifs de sensibilisation et de pratique musicale en milieu scolaire :**

### Interventions en Milieu Scolaire

Un programme d'IMS sera mis en œuvre cette année dans les écoles primaires ou maternelles du territoire qui le désirent, afin de développer des projets musicaux avec les enfants et les enseignants

### L'Orchestre au Collège Paul Scarron :

Une cinquantaine de collégiens, encadrés par 6 enseignants, apprennent à jouer tous les mercredi matin en grands orchestres ou en petits groupes : flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, cors, trombones, tubas et percussions sont mis à disposition des élèves pour constituer 3 orchestres qui se produisent à plusieurs reprises sur le territoire.

### L'orchestre au Collège André Pioger :

Destiné à accompagner la chorale du collège dans ses projets de spectacles, cet orchestre d'une dizaine de jeunes, plutôt d'inspiration « musiques actuelles » est encadré par 3 enseignants (batterie / percussions, basse / guitare, piano / claviers).

### Les Ateliers Découverte au Collège St Cœur de Marie :

Depuis plusieurs années, des enseignants sont mis à disposition pour initier les jeunes à la guitare, aux percussions, au synthétiseur ainsi qu'à la pratique des musiques actuelles.

## Soutien à la PRATIQUE AMATEUR

### La Chorale "Génération Mouvement" :

Animée par Marcel Lambert, cette chorale accueille tous les Aînés qui ont envie de chanter, dans une ambiance de partage, de rencontre et de loisir.

### Accueil des Chorales "Do Hit" :

Depuis janvier 2018, la Maison de la Musique accueille les répétitions des 2 choeurs de cette fameuse association silléenne.

# Les TARIFS 2020-2021

| | 1 pers/fam | 2 pers/fam | 3 pers/fam | 4 pers/fam |
|---|---|---|---|---|
| **CURSUS ① (*) : Instrument + Formation Musicale + Pratique Collective** | 336 € | 285 € | 252 € | 234 € |
| **CURSUS ② (*) : 2 Instruments + Formation Musicale + Pratique Collective** | 600 € | 520 € | 472 € | 445 € |
| **INSTRUMENT SEUL** | 306 € | 260 € | 229 € | 215 € |
| **CYCLE DÉCOUVERTE** *(initiation + 4 instruments par an)* | 300 € | 270 € | 240 € | 234 € |
| **PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (**)** | 95 € | 55 € | 40 € | 40 € |
| **ÉVEIL MUSICAL et INITIATION** *(1h en collectif)* | 95 € | 70 € | 50 € | 50 € |
| **CHORALE ADULTES** *(2h en collectif/mois)* | 110 € | | | |

**LOCATION d'un INSTRUMENT**

Pour la pratique au sein de l'école ... 95 €

Pour la classe orchestre ... 40 €/an

**Les tarifs s'appliquent pour l'année scolaire entière, toute inscription vaut engagement pour toute cette periode. Le rythme annuel ou trimestriel de facturation est definit au moment de l'inscription.**

(*) Réduction de 10% pour les élèves des collèges Paul Scarron et Saint Cœur de Marie de Sillé-le-Guillaume ainsi que pour les élèves du collège André Pioger à Conlie participant à "l'orchestre au college" sur le cursus la 1ère année d'inscription à la maison de la musique.

(**) Tarif à 55 € pour les élèves ayant participé 3 années à l'Orchestre au collège.

Directrice de la Publication : Valérie RADOU, Présidente de la 4CPS • Rédaction : Bruno MICHEL - Tél. 02 43 20 05 09
Crédit photos : Maison de la Musique et 4CPS • Création, Mise en Page, : Stéphane LEFEUVRE - Tél. 06 24 34 50 23
Impression Communauté de communes • Impression - juin. 2021